



## **SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 25 JUIN 2020**

### **COMPTE RENDU ANALYTIQUE**

Publié par extrait, en application de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt, le 25 juin à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 19 juin 2020, s'est réuni en séance publique, salle Madeleine Sologne, sous la présidence du Maire, M. Nicolas SANSU.

Légal	En exercice	Présents	Pouvoirs	Absent(s)
35	35	31	4	0

Secrétaire de séance : **Franck MICHOUX**

#### **ORDRE DU JOUR**

N°	Libellé	Rapporteur
<b>134</b>	Assemblées – Compte rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal	Le Maire
<b>135</b>	Assemblées – Approlys Centr'Achats – Désignation d'un représentant de la commune titulaire et d'un représentant suppléant	Le Maire
<b>136</b>	Assemblées – Centre hospitalier Vierzon – Conseil de surveillance – Représentation de la commune	Le Maire
<b>137</b>	Assemblées - Centre hospitalier spécialisé George Sand – Représentation de la commune	Le Maire
<b>138</b>	Assemblées – Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées – Représentation de la commune	Le Maire
<b>139</b>	Assemblées - Désignation des membres du groupement d'intérêt public (GIP) – Centre de santé	Le Maire
<b>140</b>	Finances – Vote des taux des deux taxes directes locales pour 2020	Le Maire

N°	Libellé	Rapporteur
<b>141</b>	Comptes de gestion de la Ville, des budgets annexes à caractère administratif du Théâtre Mac Nab, de Foire et Salons et Lotissement dressés par le Trésorier de Vierzon Ville et Campagne pour l'exercice 2019	Le Maire
<b>142</b>	Finances - Compte administratif 2019 – Budget principal de la ville	Le Maire
<b>143</b>	Finances – Compte administratif 2019 – Budget annexe Théâtre Mac Nab	Le Maire
<b>144</b>	Finances – Compte administratif 2019 – Budget annexe Foire et Salons	Le Maire
<b>145</b>	Finances - Compte administratif 2019 – Budget annexe Lotissement	Le Maire
<b>146</b>	Finances - Affectation du résultat Exercice 2019 – Budget principal de la ville	Le Maire
<b>147</b>	Finances – Affectation des résultats de Exercice 2019 – Budget annexe Théâtre Mac-Nab	Le Maire
<b>148</b>	Finances – Décision modificative n°1 – Budget principal de la ville	Le Maire
<b>149</b>	Finances – Décision modificative n°1 – Budget annexe Théâtre Mac Nab	Le Maire
<b>150</b>	Finances – Décision modificative n° 1 – Budget annexe Foire et salons	Le Maire
<b>151</b>	Finances – Décision modificative n°1 – Budget annexe Lotissement	Le Maire
<b>152</b>	Finances – Commission communale des impôts directs – Renouvellement des membres	Le Maire
<b>153</b>	Finances – Foire Expo 2020 – Remise exceptionnelle	Le Maire
<b>154</b>	Direction Générale – Fonds de concours voirie	Le Maire
<b>155</b>	Régie municipale de l'eau et de l'assainissement collectif – Compte de gestion 2019 de la Régie de l'eau et de l'assainissement collectif a caractère industriel et commercial dressés par le Trésorier de Vierzon Ville et Campagne pour l'exercice 2019	Jill GAUCHER
<b>156</b>	Régie municipale de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'eau potable – Compte administratif 2019	Jill GAUCHER
<b>157</b>	Régie municipale de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'assainissement collectif – Compte administratif 2019	Jill GAUCHER
<b>158</b>	Régie municipale de l'eau et de l'assainissement collectifs – Service de l'eau potable – Affectation des résultats 2019	Jill GAUCHER
<b>159</b>	Régie municipale de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'eau potable – Décision modificative n°1	Jill GAUCHER
<b>160</b>	Régie municipale de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'assainissement collectif – Décision modificative n°1	Jill GAUCHER
<b>161</b>	Régie municipale de l'eau et de l'assainissement collectif – versement d'une subvention au CCAS	Jill GAUCHER

N°	Libellé	Rapporteur
162	Régie municipale de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'assainissement collectif – Convention de rejet des eaux usées autres que domestiques au réseau public de collecte des eaux usées, de l'établissement exploité par la société Parker Hannifin France SAS Établissement Denison Vierzon (14 route du Bois Blanc à Vierzon)	Jill GAUCHER
163	Service de l'assainissement collectif des eaux usées : convention pour la réception des boues liquides de la station d'épuration de Méreau sur le site de la station d'épuration de la ville de Vierzon	Jill GAUCHER
164	Régie municipale de l'eau et de l'assainissement collectif – service de l'eau potable – Conventions de passage d'une canalisation d'eau potable sur le domaine public pour l'alimentation de secours du SIAEP de Vignoux sur Barangeon	Jill GAUCHER
165	Service au public - Mesure exceptionnelle d'exonération des droits de terrasse au titre de 2020	Jill GAUCHER
166	Foncier – Acquisition auprès de Monsieur Ronan ANCEL de l'immeuble cadastré CW 633 sis 4 bis rue du Cavalier	Franck MICHOUX
167	Foncier – Acquisition auprès de Maître ZANNI de la parcelle CV 230 - 9 rue Gallerand	Franck MICHOUX
168	Foncier – Acquisition auprès des copropriétaires parcelle DL 213 26 rue de la société française	Franck MICHOUX
169	Foncier – Cession parcelles communales AW 29, 30 et 31 à Monsieur MITAL 35 route de Saint Lazare	Franck MICHOUX
170	Foncier – Cession du lot n° 6 (parcelle AE 270) lotissement du Colombier à Monsieur CHARLET et Madame BESSE	Franck MICHOUX
171	Foncier – Convention avec ÉNEDIS - passage de canalisation souterraine chemin des Varennes (parcelle BI 7)	Franck MICHOUX
172	Foncier – Convention avec ÉNEDIS – passage de canalisation souterraine Saint Lazare (parcelle AW 90)	Franck MICHOUX
173	Foncier – Convention avec ÉNEDIS – passage de canalisation souterraine lieu dit le Plessis – 122 b rue Félix Pyat Centre Associatif Paul Langevin (parcelle BS 85)	Franck MICHOUX
174	Foncier – Cession parcelles communales BR 193 et 194 à Monsieur et Madame OUARTANI – Chemin des Guerinettes	Franck MICHOUX
175	Foncier – Bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la commune et la SEM.VIE au cours de l'année 2019	Franck MICHOUX
176	Foncier – Classement dans le domaine public communal parcelle CP 596 – 39 chemin blanc	Franck MICHOUX
177	Foncier – Échange sans soulte entre la commune et la SA France Loire de parcelles sur le territoire de la commune – Constitution de servitudes de vues et d'accès	Franck MICHOUX
178	Foncier – Convention d'occupation du domaine public – Association NAVICABE	Franck MICHOUX

N°	Libellé	Rapporteur
<b>179</b>	Patrimoine - Attribution d'une subvention à l'association les Amis du Musée de Vierzon	Franck MICHOUX
<b>180</b>	Patrimoine - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Mémoire Industrielle et Agricole du Pays de Vierzon	Franck MICHOUX
<b>181</b>	Patrimoine - Convention entre la Ville et la Communauté de Communes (Office de Tourisme) – Mise à disposition des Fours Banaux	Franck MICHOUX
<b>182</b>	Enfance – Organisation des classes de neige pour l'année scolaire 2020-2021 – Tarification, barème des participations et modalités de paiement accordées aux familles	Toufik DRIF
<b>183</b>	Enfance – Convention de partenariat de diffusion et d'éducation artistiques « Passerelles des arts » entre la ville et la Fol pour l'année scolaire 2020-2021	Toufik DRIF
<b>184</b>	Enfance – Demande de subvention « investissement » auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Cher dans le cadre de l'appel à projet « fonds publics et territoires » au titre de l'année 2020	Toufik DRIF
<b>185</b>	Enfance – Aide aux familles – Colo Apprenante	Toufik DRIF
<b>186</b>	Association – Attribution d'une subvention de fonctionnement à diverses associations	Toufik DRIF
<b>187</b>	Sports – Attribution de subventions exceptionnelles et du solde de la subvention de fonctionnement 2020 à diverses associations sportives	Wendelin KIM
<b>188</b>	Ressources Humaines – Convention de mise à disposition de personnels entre la Ville et la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry & Villages de la Forêt	Solange MION
<b>189</b>	Ressources Humaines – Droit à la formation des élus	Solange MION
<b>190</b>	Ressources Humaines – Remboursement des frais de mission et de formation	Solange MION
<b>191</b>	Ressources Humaines – Modification du tableau des effectifs	Solange MION
<b>192</b>	Environnement – Évolution et actualisation des tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) pour 2021	Sabine MORÈVE

**Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 25 mai 2020.  
Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 11 juin 2020**

**ADOPTÉ PAR :**

**31** voix Pour : *M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.*

4 voix Pour par mandat : *Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).*

## **20/134 ASSEMBLÉES – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **Le Maire**

Le Maire rend compte des décisions qu'il a prises, par délégation du Conseil municipal, portant notamment sur des conventions avec des associations culturelles, des mises à disposition de locaux, l'attribution d'aides à la transmission et à la création de commerce de proximité, la location temporaire de terrain et divers marchés.

## **20/135 ASSEMBLÉES – APPROLYS CENTR'ACHATS – DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE TITULAIRE ET D'UN REPRÉSENTANT SUPPLÉANT**

### **Le Maire**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de procéder à la désignation des représentants (1 titulaire et 1 suppléant) de la ville de Vierzon à l'Assemblée Générale au sein du GIP APPROLYS CENTR'ACHATS :

Représentant titulaire : Franck MICHOUX

Représentant suppléant : Boris RENÉ.

### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : *M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.*

4 voix Pour par mandat : *Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).*

## **20/136 ASSEMBLÉES – CENTRE HOSPITALIER VIERZON – CONSEIL DE SURVEILLANCE – REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE**

### **Le Maire**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de désigner, outre le Maire ou son représentant, un membre du Conseil municipal pour siéger au sein du conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Vierzon, Maryvonne ROUX.

### **ADOPTÉ PAR :**

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme GRISON.

2 voix Pour par mandat : Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON).

5 voix Contre : Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA.

2 voix Contre par mandat : Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).

### **20/137 ASSEMBLÉES - CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ GEORGE SAND – REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE**

#### **Le Maire**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de désigner un membre du Conseil municipal pour siéger au sein du Conseil de surveillance du centre hospitalier spécialisé George Sand, Solange MION.

### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).

### **20/138 ASSEMBLÉES – COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES – REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE**

#### **Le Maire**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de désigner 4 représentants du Conseil municipal pour siéger à la Commission Locale d'évaluation des charges transférées, M. SANSU, M. LHONNEUR, Mme RENARD, Mme MION.

### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).

## **20/139 ASSEMBLÉES – DÉSIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC (GIP) – CENTRE DE SANTÉ**

### **Le Maire**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de rapporter partiellement la délibération n°20/115 du Conseil municipal de la ville de Vierzon en date du 11 juin 2020, en ce qu'elle désigne Monsieur Thibault LHONNEUR au Conseil d'administration du GIP Centre de Santé,
- de désigner Monsieur Haydar AAD pour siéger au Conseil d'administration en lieu et place de Monsieur Thibault LHONNEUR.

### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).

## **20/140 FINANCES - VOTE DES TAUX DES DEUX TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020**

### **Le Maire**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de fixer pour 2020 les taux comme ci-après :

- Taxe foncière bâtie 23,34 %
- Taxe foncière non bâtie 41,56 %

Ces taux demeurent inchangés par rapport à 2019.

- d'autoriser le maire à signer l'état 1259 COM de notification des bases d'imposition des 2 taxes directes locales (taxe foncière bâtie et non bâtie), du produit prévisionnel de la taxe d'habitation et des allocations compensatrices qui sera annexé à cette délibération de vote des taux pour 2020.

**ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).

**20/141 FINANCES - COMPTES DE GESTION DE LA VILLE, DES BUDGETS ANNEXES À CARACTÈRE ADMINISTRATIF DU THÉÂTRE MAC NAB, DE FOIRE ET SALONS ET LOTISSEMENT DRESSÉS PAR LE TRÉSORIER DE VIERZON VILLE ET CAMPAGNE POUR L'EXERCICE 2019**

**Le Maire**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter les comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes établis par le Trésorier de Vierzon Ville et Campagne.

**ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).

**20/142 FINANCES - COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE**

**Le Maire**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter le compte administratif 2019 – budget principal de la Ville.

**ADOPTÉ PAR :**

24 voix Pour : Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme



*OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET,*  
2 voix Pour par mandat : *Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN).*

6 abstentions : *Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.*

2 abstentions par mandat : *Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).*

1 non participation au vote : *M. SANSU.*

## **20/143 FINANCES - COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET ANNEXE THÉÂTRE MAC NAB**

### **Le Maire**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter le compte administratif 2019 – budget annexe Théâtre Mac Nab.

### **ADOPTÉ PAR :**

25 voix Pour : *Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme GRISON.*

2 voix Pour par mandat : *Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN).*

5 abstentions : *Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA.*

2 abstentions par mandat : *Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).*

1 non participation au vote : *M. SANSU.*

## **20/144 FINANCES – COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET ANNEXE FOIRE ET SALONS**

### **Le Maire**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter le compte administratif 2019 – budget annexe Foire et Salons.

### **ADOPTÉ PAR :**

25 voix Pour : Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme GRISON.

2 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN).

5 abstentions : Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA.

2 abstentions par mandat : Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).

1 non participation au vote : M. SANSU.

## **20/145 FINANCES - COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT**

### **Le Maire**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter le compte administratif 2019 – budget annexe Lotissement.

### **ADOPTÉ PAR :**

25 voix Pour : Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme GRISON.

2 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN).

5 abstentions : Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA.

2 abstentions par mandat : Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).

1 non participation au vote : M. SANSU.

## **20/146 FINANCES - AFFECTATION DU RÉSULTAT EXERCICE 2019 – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE**

### **Le Maire**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'affecter le résultat de fonctionnement,

- d'imputer les opérations comptables correspondantes comme ci-après :

- |   |                |
|---|----------------|
| ➤ article 1068 pour excédent de fonctionnement capitalisé au titre du besoin de financement au 31/12/2019 | 679 557,14 €   |
| ➤ article 002 : report de fonctionnement  | 1 520 789,76 € |

**ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).

**20/147 FINANCES – AFFECTATION DES RÉSULTATS DE EXERCICE 2019 – BUDGET ANNEXE THÉÂTRE MAC-NAB**

**Le Maire**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- |   |             |
|---|-------------|
| ➤ d'affecter le résultat de fonctionnement,   |             |
| ➤ d'imputer les opérations comptables correspondantes comme ci-après :                                    |             |
| x article 1068 pour excédent de fonctionnement capitalisé au titre du besoin de financement au 31/12/2019 | 32 643,18 € |
| x article 002 : report de fonctionnement  | 40 131,14 € |

**ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).

## **20/148 FINANCES – DÉCISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE**

### **Le Maire**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter la décision modificative n°1 – Budget principal de la Ville telle que présentée.

### **ADOPTÉ PAR :**

30 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA.

4 voix Pour par mandat : Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD)

1 abstention : Mme GRISON.

## **20/149 FINANCES – DÉCISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET ANNEXE THÉÂTRE MAC NAB**

### **Le Maire**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter la décision modificative n°1 – Budget annexe Théâtre Mac Nab telle que présentée.

### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).

## **20/150 FINANCES – DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 – BUDGET ANNEXE FOIRE ET SALONS**

### **Le Maire**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter la décision modificative n°1 – Budget annexe Foire et Salons telle que présentée.

### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).

## **20/151 FINANCES – DÉCISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT**

### **Le Maire**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter la décision modificative n°1 – Budget annexe Lotissement telle que présentée.

### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).

## **20/152 FINANCES – COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS – RENOUELEMENT DES MEMBRES**

### **Le Maire**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- Désigner les membres de la commission communale des impôts directs selon la liste annexée à la délibération adoptée.

### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : *Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).*

## **20/153 FINANCES – FOIRE EXPO 2020 – REMISE EXCEPTIONNELLE**

### **Le Maire**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'octroyer une remise exceptionnelle de 25 % sur les droits dus pour l'événement de la Foire Exposition 2020 à VIERZON.

### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : *M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.*

4 voix Pour par mandat : *Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).*

## **20/154 DIRECTION GÉNÉRALE – FONDS DE CONCOURS VOIRIE**

### **Le Maire**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le versement au profit de la Ville par la Communauté de communes d'un fonds de concours d'un montant de 250 000 € HT pour la réalisation de travaux de voirie.

### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : *M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.*

4 voix Pour par mandat : *Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).*

**20/155 RÉGIE MUNICIPALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – COMPTE DE GESTION 2019 DE LA RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF A CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DRESSES PAR LE TRÉSORIER DE VIERZON VILLE ET CAMPAGNE POUR L'EXERCICE 2019**

**Rapporteur : Jill GAUCHER**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les comptes de gestion de la régie de l'eau et de l'assainissement collectif à caractère industriel et commercial dressés par le trésorier de Vierzon Ville et Campagne pour l'exercice 2019.

**ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).

**20/156 RÉGIE MUNICIPALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'EAU POTABLE – COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

**Rapporteur : Jill GAUCHER**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le compte administratif 2019 de la régie de l'eau et de l'assainissement, service de l'eau potable.

**ADOPTÉ PAR :**

24 voix Pour : Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET.

2 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN).

6 abstentions : Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.

2 abstentions par mandat : Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).

1 non participation au vote : M. SANSU.

**20/157 RÉGIE MUNICIPALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

**Rapporteur : Jill GAUCHER**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le compte administratif 2019 de la régie de l'eau et de l'assainissement – service de l'assainissement collectif.

**ADOPTÉ PAR :**

24 voix Pour : *Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET.*

2 voix Pour par mandat : *Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN).*

6 abstentions : *Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.*

2 abstentions par mandat : *Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).*

1 non participation au vote : *M. SANSU.*

**20/158 RÉGIE MUNICIPALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIFS – SERVICE DE L'EAU POTABLE – AFFECTATION DES RÉSULTATS 2019**

**Rapporteur : Jill GAUCHER**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

a) d'affecter le résultat d'exploitation comme ci-après :

- ✓ en section d'investissement article 1068 pour 49 979,48 € faisant l'objet de plusieurs opérations
- ✓ le solde en section de fonctionnement au titre de l'excédent reporté (article 002) soit 131 439,04€

**ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : *M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.*



4 voix Pour par mandat : *Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).*

## **20/159 RÉGIE MUNICIPALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'EAU POTABLE – DÉCISION MODIFICATIVE N°1**

**Rapporteur : Jill GAUCHER**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter la décision modificative n°1 du service de l'eau potable pour l'exercice 2020.

### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : *M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.*

4 voix Pour par mandat : *Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).*

## **20/160 RÉGIE MUNICIPALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – DÉCISION MODIFICATIVE N°1**

**Rapporteur : Jill GAUCHER**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter la décision modificative n°1 du service de l'assainissement pour l'exercice 2020.

### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : *M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.*

4 voix Pour par mandat : *Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).*

**20/161 RÉGIE MUNICIPALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF –  
VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU CCAS**

**Rapporteur : Jill GAUCHER**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'allouer une subvention de 40 000,00 €, au CCAS afin d'aider les personnes en difficulté pour payer leurs factures de consommation d'eau potable et/ou de traitement des eaux usées relatives à l'année 2020,
- d'imputer la dépense correspondante au budget annexe eau potable article 6743 pour 20 000,00 € et au budget annexe de l'assainissement article 6743 pour 20 000,00 €.

**ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).

**20/162 RÉGIE MUNICIPALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF –  
SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – CONVENTION DE REJET DES EAUX USÉES  
AUTRES QUE DOMESTIQUES AU RÉSEAU PUBLIC DE COLLECTE DES EAUX USÉES, DE  
L'ÉTABLISSEMENT EXPLOITÉ PAR LA SOCIÉTÉ PARKER HANNIFIN FRANCE SAS  
ÉTABLISSEMENT DENISON VIERZON (14 ROUTE DU BOIS BLANC À VIERZON)**

**Rapporteur : Jill GAUCHER**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention de rejet des eaux usées autres que domestiques au réseau public de collecte des eaux usées, produites par la société Parker Hannifin.
- d'autoriser la Maire à signer ladite convention.

**ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).

**20/163 SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES : CONVENTION POUR LA RÉCEPTION DES BOUES LIQUIDES DE LA STATION D'ÉPURATION DE MÉREAU SUR LE SITE DE LA STATION D'ÉPURATION DE LA VILLE DE VIERZON**

**Rapporteur : Jill GAUCHER**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention à venir ci-annexée, qui sera passée entre la Ville de Vierzon et la commune de Méreau, pour la réception d'un lot de boue liquide sur la station d'épuration des Vallées,
- d'autoriser la Maire à signer ladite convention,
- d'imputer les recettes au budget de l'assainissement des eaux usées.

**ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : *M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.*

4 voix Pour par mandat : *Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).*

**20/164 RÉGIE MUNICIPALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'EAU POTABLE – CONVENTIONS DE PASSAGE D'UNE CANALISATION D'EAU POTABLE SUR LE DOMAINE PUBLIC POUR L'ALIMENTATION DE SECOURS DU SIAEP DE VIGNOUX SUR BARANGEON**

**Rapporteur : Jill GAUCHER**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les conventions à venir pour le passage en terrain privé de la canalisation nécessaire à l'alimentation de secours en eau potable du SIAEP de Vignoux sur Barangeon,
- d'autoriser la Maire à signer ladite convention.

**ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : *M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.*

4 voix Pour par mandat : *Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).*

**20/165 SERVICE AU PUBLIC - MESURE EXCEPTIONNELLE D'EXONÉRATION DES DROITS DE TERRASSE AU TITRE DE 2020**

**Rapporteur : Jill GAUCHER**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'exonérer l'ensemble des commerçants utilisant à des fins commerciales le domaine public, des redevances dues au titre de l'année 2020, en ce qui concerne les utilisations suivantes :

- terrasses couvertes
- terrasses ouvertes
- étalages sur trottoir devant les magasins
- accessoires (rôtisserie, vitrine réfrigérée...)
- emprises publicitaires

- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer toutes les pièces constitutives à l'exécution de la présente délibération.

**ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).

**20/166 FONCIER – ACQUISITION AUPRÈS DE MONSIEUR RONAN ANCEL DE L'IMMEUBLE CADASTRÉ CW 633 SIS 4 BIS RUE DU CAVALIER**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'acquérir de Mr Ronan ANCEL l'immeuble cadastré section CW n°633, d'une contenance de 278 m<sup>2</sup>, sis 4 bis rue du Cavalier, à Vierzon, au prix net vendeur de 37 000 €,

- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte de vente à intervenir et les actes afférents,

- d'imputer la dépense correspondante au budget fonction-sous fonction 824 article 2111.

**ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET,

*M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.*

4 voix Pour par mandat : *Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).*

## **20/167 FONCIER – ACQUISITION AUPRÈS DE MAÎTRE ZANNI DE LA PARCELLE CV 230 - 9 RUE GALLERAND**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'acquérir les lots 3, 8 et 9 de la copropriété cadastrée CV 230, ainsi que les tantièmes correspondants des parties communes et les droits indivis sur la parcelle CV 229, auprès de la société SARL Patrimoine Conseil du Centre, dont la liquidation judiciaire est gérée par Maître Zanni, à Bourges, pour un montant net vendeur de 3 000 €,

- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte de vente à intervenir et les actes afférents,

- d'imputer la dépense correspondante au budget fonction-sous fonction 824 article 2111

### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : *M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.*

4 voix Pour par mandat : *Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).*

## **20/168 FONCIER – ACQUISITION AUPRÈS DES COPROPRIÉTAIRES PARCELLE DL 213 26 RUE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'acquérir des copropriétaires, ou de leurs ayants-droits, la parcelle cadastrée DL 213, à titre gratuit, en vue de la réalisation des aménagements de la voie d'accès et des espaces publics requalifiés,

- de réaliser les travaux de réfection de voirie des parcelles DL 209 et 212, complétant l'aménagement projeté,

- d'autoriser le Maire ou l'adjoint au Maire délégué à signer l'acte authentique à intervenir et les actes afférents,

- d'imputer la dépense correspondante au budget fonction-sous fonction 824 article 2111.

#### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).

### **20/169 FONCIER – CESSION PARCELLES COMMUNALES AW 29, 30 ET 31 À MONSIEUR MITAL 35 ROUTE DE SAINT LAZARE**

#### **Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de céder à Monsieur MITAL ou toute personne morale s'y substituant, les parcelles communales cadastrées section AW n° 29, 30 et 31 pour une superficie totale de 1 783 m<sup>2</sup>, sises 35 route de Saint Lazare, à Vierzou, moyennant le prix net vendeur de 10 000 €,

- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte de vente à intervenir et les actes afférents,

- de recouvrer la recette correspondante au budget fonction sous fonction 71 article 775.

#### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).

**20/170 FONCIER – CESSION DU LOT N° 6 (PARCELLE AE 270) LOTISSEMENT DU COLOMBIER À MONSIEUR CHARLET ET MADAME BESSE**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la cession du lot n° 6, correspondant à la parcelle AE 270, dans le lotissement du Colombier à Monsieur CHARLET et Madame BESSE de contenance 657 m<sup>2</sup>, pour 13 140 € HT,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte authentique de vente à intervenir avec Monsieur CHARLET et Madame BESSE et les actes afférents,
- de recouvrer la recette correspondante au budget fonction-sous fonction 71 article 775.

**ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).

**20/171 FONCIER – CONVENTION AVEC ÉNEDIS - PASSAGE DE CANALISATION SOUTERRAINE CHEMIN DES VARENNES (PARCELLE BI 7)**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser ENEDIS à procéder à la pose d'une canalisation souterraine, et tous ses accessoires, sur la parcelle dont la commune de Vierzon est copropriétaire, chemin des Varennes, à Vierzon, cadastrée section BI n° 7,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention passée entre la commune et ENEDIS pour toute la durée d'exploitation de l'ouvrage et de ses accessoires, et en précisant les conditions, moyennant une indemnité forfaitaire et globale de cent trente huit euros six centimes, à répartir entre les copropriétaires,
- de recouvrer la recette correspondante au budget fonction sous fonction 822, article 7788.

**ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET,

*M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.*

4 voix Pour par mandat : *Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).*

## **20/172 FONCIER – CONVENTION AVEC ÉNEDIS – PASSAGE DE CANALISATION SOUTERRAINE SAINT LAZARE (PARCELLE AW 90)**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser ENEDIS à procéder à la pose d'une canalisation souterraine, et tous ses accessoires, sur la parcelle dont la commune de Vierzon est propriétaire, route de Saint Lazare, à Vierzon, cadastrée section AW n° 90,
- d'autoriser le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer la convention passée entre la commune et ENEDIS pour toute la durée d'exploitation de l'ouvrage et de ses accessoires, et en précisant les conditions , moyennant une indemnité forfaitaire et globale de vingt euros ,
- de recouvrer la recette correspondante au budget fonction sous fonction 822, article 7788.

### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : *M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.*

4 voix Pour par mandat : *Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).*

## **20/173 FONCIER – CONVENTION AVEC ÉNEDIS – PASSAGE DE CANALISATION SOUTERRAINE LIEU DIT LE PLESSIS – 122 B RUE FÉLIX PYAT CENTRE ASSOCIATIF PAUL LANGEVIN (PARCELLE BS 85)**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser ENEDIS à procéder au renouvellement d'une canalisation souterraine, et tous ses accessoires, sur la parcelle dont la commune de Vierzon est propriétaire, lieu-dit le Plessis, 122 B rue Félix Pyat, à Vierzon, cadastrée section BS n° 85,



- d'autoriser le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer la convention passée entre la commune et ENEDIS pour toute la durée d'exploitation de l'ouvrage et de ses accessoires, et en précisant les conditions, moyennant une indemnité forfaitaire et globale de vingt euros,
- de recouvrer la recette correspondante au budget fonction sous fonction 822, article 7788.

#### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).

### **20/174 FONCIER – CESSIION PARCELLES COMMUNALES BR 193 ET 194 À MONSIEUR ET MADAME OUARTANI – CHEMIN DES GUERINETTES**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de céder à Monsieur et Madame OUARTANI ou toute personne morale s'y substituant, les parcelles communales cadastrées BR 193 et BR 194, pour une superficie totale de 880 m<sup>2</sup>, sises chemin des Guérinettes, à Vierzon, moyennant le prix net vendeur de 700 €,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte de vente à intervenir et les actes afférents,
- de recouvrer la recette correspondante au budget fonction sous fonction 71 article 775.

#### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).

### **20/175 FONCIER – BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIIONS IMMOBILIÈRES RÉALISÉES PAR LA COMMUNE ET LA SEM.VIE AU COURS DE L'ANNÉE 2019**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- Le Conseil municipal est invité à approuver la politique immobilière menée par la commune et la SEM.VIE au cours de l'année 2019.

**ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).

**20/176 FONCIER – CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL PARCELLE CP 596 – 39 CHEMIN BLANC**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le classement dans le domaine public communal de la parcelle privée non bâtie constituant une portion du chemin Blanc, à Vierzon, cadastrée section CP n° 596,
- de dire que le transfert de ces parcelles dans le domaine public communal, éteint, par lui-même et à dater de ce jour, tous droits réels et personnels existants sur les biens transférés,
- de dire que la présente délibération du Conseil Municipal sera publiée et enregistrée au Service de Publicité Foncière de Bourges.

**ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).

## **20/177 FONCIER – ÉCHANGE SANS SOULTE ENTRE LA COMMUNE ET LA SA FRANCE LOIRE DE PARCELLES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE – CONSTITUTION DE SERVITUDES DE VUES ET D'ACCÈS**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'accepter la prorogation et les ajustements de la promesse d'échange signée le 5 décembre 2019,
- d'accepter la création d'une servitude de vue et d'une servitude d'accès piéton au bénéfice du bien acquis par la SA France Loire et grevant le bien restant appartenir à la commune, issu de la parcelle CT 463,
- d'autoriser le Maire ou Franck Michoux, l'adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme, au Logement, au PRU et au Patrimoine à signer l'acte de vente à intervenir et les actes afférents,
- d'imputer la dépense correspondante au budget fonction-sous fonction 824 article 2111.

### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).

## **20/178 FONCIER – CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – ASSOCIATION NAVICABE**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention d'occupation du domaine fluvial de la commune pour la durée de l'occupation, ci-annexée, passée entre la Ville et l'association Navicabe,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer ladite convention.

### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : *Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).*

## **20/179 PATRIMOINE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION LES AMIS DU MUSÉE DE VIERZON**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'attribuer une subvention de 1 500 € à l'association Les Amis du Musée de Vierzon,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ladite convention ci-annexée,
- d'imputer la dépense au budget 2020, article 6574, enveloppe 20161,

### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : *M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.*

4 voix Pour par mandat : *Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).*

## **20/180 PATRIMOINE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À L'ASSOCIATION MÉMOIRE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DU PAYS DE VIERZON**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- ✓ d'attribuer une subvention de fonctionnement de 1 200€ à l'association Mémoire Industrielle et Agricole du Pays de Vierzon,
- d'imputer la dépense au budget 2020, article 6574, enveloppe 24019.

### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : *M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.*

4 voix Pour par mandat : Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).

## **20/181 PATRIMOINE - CONVENTION ENTRE LA VILLE ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (OFFICE DE TOURISME) – MISE À DISPOSITION DES FOURS BANAUX**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

- d'approuver la convention ci-annexée passée entre la ville de Vierzon et la Communauté de Communes pour définir les modalités de partenariat,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ladite convention.

### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).

## **20/182 ENFANCE – ORGANISATION DES CLASSES DE NEIGE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021 – TARIFICATION, BARÈME DES PARTICIPATIONS ET MODALITÉS DE PAIEMENT ACCORDÉES AUX FAMILLES**

**Rapporteur : Toufik DRIF**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la tarification, les principes de calcul des participations financières et les modalités de paiement accordées aux familles, applicables pour l'organisation des classes de neige durant l'année scolaire 2020-2021,
- d'autoriser le Maire à signer tous actes afférents,
- d'imputer les dépenses et recettes correspondantes dans le cadre des crédits ouverts au budget principal.

### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET,

*M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.*

4 voix Pour par mandat : *Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).*

## **20/183 ENFANCE – CONVENTION DE PARTENARIAT DE DIFFUSION ET D'ÉDUCATION ARTISTIQUES « PASSERELLES DES ARTS » ENTRE LA VILLE ET LA FOL POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021**

**Rapporteur : Toufik DRIF**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention de diffusion et d'éducation artistique passée entre la Fédération des Œuvres Laïques et la Ville au titre de l'année scolaire 2020-2021,
- d'autoriser le Maire à signer ladite convention,
- d'imputer les dépenses correspondantes dans le cadre des crédits ouverts au budget principal et au budget annexe, article 60420.

### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : *M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.*

4 voix Pour par mandat : *Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).*

## **20/184 ENFANCE – DEMANDE DE SUBVENTION « INVESTISSEMENT » AUPRÈS DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU CHER DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJET « FONDS PUBLICS ET TERRITOIRES » AU TITRE DE L'ANNÉE 2020**

**Rapporteur : Toufik DRIF**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de solliciter une subvention auprès de la CAF du Cher d'un montant total de 44 836 € au titre de l'année 2020 pour soutenir les opérations d'investissement ci-après annexées,
- de permettre au Maire ou l'Adjoint au Maire, de signer tout acte y afférent,
- d'imputer la recette au budget.

### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).

### **20/185 ENFANCE – AIDE AUX FAMILLES – COLO APPRENANTE**

**Rapporteur : Toufik DRIF**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser le Maire à signer l'avenant à la convention en cours passée avec l'association « Œuvre de vacances de PERONNE » organisant cette prise en charge financière en faveur des familles vierzonnaises.

### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).

### **20/186 ASSOCIATION– ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À DIVERSES ASSOCIATIONS**

**Rapporteur : Toufik DRIF**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de verser une subvention de fonctionnement aux associations visées dans la délibération adoptée :  
- d'imputer les dépenses d'un montant total de 39 090 € sur les crédits ouverts au budget 2020, article 6574.

### **ADOPTÉ PAR :**

30 voix Pour : *M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.*

4 voix Pour par mandat : *Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).*

1 non participation au vote : *Mme CHAUVET.*

### **20/187 SPORTS – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES ET DU SOLDE DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2020 À DIVERSES ASSOCIATIONS SPORTIVES**

**Rapporteur : Wendelin KIM**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les avenants n° 1, ci-annexés, aux conventions relatives à l'attribution de la subvention de fonctionnement 2020 avec les associations "Églantine Vierzon Handball", "Union Sportive Vierzonnaise Basket" et "Les Prédateurs de Vierzon Roller Hockey" percevant de la Ville, en 2020, une subvention supérieure à 23 000 €,
- d'autoriser le maire ou l'adjoint délégué au sport à signer lesdits avenants établis entre la Ville et lesdites associations,
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts au budget primitif 2020, fonction/sous-fonction 40, article 657.

### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : *M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.*

4 voix Pour par mandat : *Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).*



## **20/188 RESSOURCES HUMAINES – CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE PERSONNELS ENTRE LA VILLE ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIERZON-SOLOGNE-BERRY & VILLAGES DE LA FORÊT**

**Rapporteur : Solange MION**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention ci-annexée entre la Ville et la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry et Villages de la Forêt pour préciser les missions assurées par les services de la Ville, pour le 2ème semestre 2020,

- de solliciter de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry et Villages de la Forêt six (6) versements mensuels de cinquante mille sept cent quatre vingt euros et quarante huit centimes (50 780,48 €) de juillet à décembre 2020,

### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).

## **20/189 RESSOURCES HUMAINES – DROIT À LA FORMATION DES ÉLUS**

**Rapporteur : Solange MION**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser le Maire à mettre en place les modalités pratiques de la formation des élus dans le respect des orientations ci-après :

- ✓ Ce droit à la formation, qui est un droit individuel s'exercera selon le choix des élus en privilégiant les points suivants :
  - Les fondamentaux de la gestion des politiques locales (finances publiques, marchés publics, délégation de service public et gestion de fait, démocratie locale, l'intercommunalité, etc.),
  - Formations en lien avec les délégations de fonction des élus (travaux, politique sociale, urbanisme, environnement, aménagement urbain, politique culturelle, sportive, sécurité, etc.),
  - Formations favorisant l'efficacité personnelle (prise de parole en public, négociations, expression face aux médias, informatique, bureautique, etc.).

- ✓ Chaque année, un tableau récapitulatif des actions de formation financées par la commune sera annexé au compte administratif et donnera lieu à un débat annuel sur la formation des membres du Conseil municipal,
  - ✓ Les conseillers souhaitant suivre une formation en feront part en début d'année au Maire. En fonction des crédits disponibles, d'autres pourront être acceptées en cours d'année,
- d'appliquer les taux de prise en charge des frais de formations comme présentés ci-dessus,
- d'imputer les dépenses correspondantes, d'un montant maximum de 20% du montant total des indemnités de fonction pouvant être allouées aux élus (article L2123-14 du CGCT), au budget général, fonction 021 – article 6535 dans le cadre des crédits déjà ouverts au budget prévisionnel 2020, et à compléter éventuellement lors d'une décision modificative.

#### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON

4 voix Pour par mandat : Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).

### **20/190 RESSOURCES HUMAINES – REMBOURSEMENT DES FRAIS DE MISSION ET DE FORMATION**

**Rapporteur : Solange MION**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de rembourser les frais de missions, hébergement, repas et transport pour les agents municipaux, selon les modalités définies dans la délibération adoptée,
- de rembourser les frais de formation , de concours ou d'examen, y compris hébergement, repas et transport pour les agents municipaux, selon les modalités définies dans la délibération adoptée,
- d'abroger les délibérations n°05/252 du 16 octobre 2008 et n° 15/233 du 2 novembre 2015,
- d'imputer les dépenses correspondantes dans la limite du budget prévisionnel article 6251 pour les remboursements liés aux formations et présentation aux concours/examens, et nature 6256 en ce qui concerne les frais liés aux missions.

#### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET,

*M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.*

4 voix Pour par mandat : *Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).*

## **20/191 RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Rapporteur : Solange MION**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- D'approuver la modification du tableau des effectifs pour la saison estivale 2020.

### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : *M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.*

4 voix Pour par mandat : *Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).*

## **20/192 ENVIRONNEMENT – ÉVOLUTION ET ACTUALISATION DES TARIFS DE LA TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE (TLPE) POUR 2021**

**Rapporteur : Sabine MORÈVE**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'appliquer en 2021 le tarif et son évolution pour les dispositifs publicitaires et les pré enseignes.

### **ADOPTÉ PAR :**

30 voix Pour : *M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.*

4 voix Pour par mandat : *Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. AZZOUZ (donne pouvoir à M. GODARD).*

1 abstention : *M. LÉCHELON.*



Fait à Vierzon, le 26 juin 2020



Le Maire

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Nicolas SANSU

